

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 45 (1900)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Informations

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INFORMATIONS

**Le nouveau règlement de tir de l'infanterie allemande.** — Le nouveau règlement *Schiessvorschrift für die Infanterie*, approuvé par l'empereur, est entré en vigueur cette année.

La partie générale divise l'instruction en trois parties : les exercices préparatoires, le tir d'école, le tir de combat.

En outre, elle est complétée par le tir d'inscription et par le tir d'essai.

L'instruction proprement dite est un modèle du genre et l'on ne peut qu'admirer la méthode simple et exacte prescrite pour l'assouplissement des muscles et l'habitude au fusil.

Dans l'estimation des distances, la troupe est exercée à reconnaître sûrement les terrains variés jusqu'à 600 m., les exercices sont poussés jusqu'au kilomètre pour toute la troupe. Au-delà, on forme des classes spéciales.

Aucun changement n'est apporté dans la répartition des insignes de bons tireurs.

Un chapitre spécial indique un nouveau programme de tir pour les vélocipédistes.

Le revolver, auquel le règlement donne une grande importance, est l'objet d'une étude spéciale et remarquable.

Les rapports de tir sont limités au strict nécessaire.

Il est à souhaiter que nous obtenions dans notre armée suisse un règlement complet et unique. A l'heure actuelle, notre instruction sur le tir est contenue dans une quantité de brochures plus ou moins volumineuses. Il serait pourtant facile une fois pour toutes de les résumer et d'en former un petit règlement portatif.

A. F.

## BIBLIOGRAPHIE

*Histoire militaire de la Révolution de Saint-Domingue* par le colonel *H. de Poyen*, de l'artillerie de la marine. — 1 volume in-8° de 555 pages avec 17 cartes et plan. — Paris, Berger Levraut, 1899.

Bien émouvant, ce récit, qui nous montre une figure singulièrement attachante en Toussaint Louverture, le Bonaparte nègre, et qui retrace avec impartialité, avec clarté, avec chaleur même et non sans éclat, les péripéties de l'occupation de Saint-Domingue, puis de son abandon. Mais il faut bien reconnaître que le côté militaire de cette histoire en est peut-être ce qu'elle présente de moins intéressant. Elle n'en est pas moins d'une haute valeur. Ne suffit-il pas pour qu'on en soit convaincu, de dire qu'elle a paru dans l'excellent *Mémorial de l'artillerie de la marine* qui ne publie guère que des études de premier ordre? Quand nous aurons rappelé que l'auteur de ce travail, outre des mémoires techniques relatifs à sa spécialité d'artilleur, a déjà acquis des titres comme historien par trois précédents volumes<sup>1</sup>, quand nous aurons ajouté que celui-ci sort des presses de l'Imprimerie nationale et que, donc, il est d'une exécution typographique parfaite, nous en aurons dit assez pour donner le désir de le lire, bien qu'il ne nous semble pas, encore une fois, qu'on ait de nombreux et probants enseignements à en tirer au point de vue de la conduite des guerres. C'est le sort commun des expéditions coloniales d'être assez peu instructives à cet égard, ce qui ne signifie pas — tant s'en faut! — qu'il n'y ait aucun profit à y trouver.

Em. M.

<sup>1</sup> *La Guerre aux îles de France et de Bourbon (1809-1810)*, — *Les guerres des Antilles de 1793 à 1816*, — *Notice sur l'artillerie de la marine en Cochinchine*.